

Le CNAM ...

En quelques mots

Le Cnam, Conservatoire National des Arts et Métiers est un **établissement public d'enseignement supérieur** offrant des formations dans **quatre grands domaines** :

Pôle Economie-gestion : gestion, commerce

Pôle Sciences du travail et de la société : Ressources humaines, formation des adultes et psychologie du travail

Pôle Sciences et technologies de l'information : Informatique et électronique

Pôle Industriel : agro-alimentaire et froid industriel

Chaque pôle propose des certifications qui se répartissent de la manière suivante :

Unités d'enseignement (UE)

Certificat (5 à 8 unités d'enseignement)

Diplôme (8 à 16 unités d'enseignements)

Les Unités d'enseignement

Les auditeurs du Cnam choisissent leur parcours de formation.
Les unités d'enseignement se suivent **à la carte** ou sont **capitalisées** afin d'obtenir un certificat ou un diplôme.

Les unités d'enseignement (UE) se déroulent **hors temps de travail**, c'est-à-dire en cours du soir, le samedi ou en enseignement à distance.

Les Crédits ou ECTS

Une UE comporte 4, 6 ou 8 crédits (un crédit équivaut à 10 heures d'enseignement)

Les modalités :

Présentiel : cours uniquement en face-à-face

semi-présentiel : alternance de face-à-face et d'enseignement à distance

Enseignement à distance : cours via Internet et regroupement

Les horaires

Cours du soir : 18h30 à 21h30 - Samedi : 9h-13h ou 9h-12 ; 14h-17h

L'enseignement à distance : horaires libres sauf pour les regroupements :

Le samedi de 9h-13h ou 9h-12 ou de 14h-17h

Les UE sont planifiées sur **deux semestres** :

Semestre 1 : octobre à février et semestre 2 : février à juin.

Un auditeur suit en moyenne 4 Ues par an.

Les inscriptions se déroulent 1 mois avant le début de semestre soit septembre et janvier.

Chaque Ue fait l'objet **d'un examen** en fin de semestre.

Pour l'obtention d'une Ue, 2 sessions d'examens sont organisées.

Le Certificat

Le certificat est composé d'unités d'enseignements assemblés dans le but de fournir **des compétences précises**.

Il existe plusieurs certificats :

Le certificat professionnel : niveau situé entre bac et bac+2

Le certificat de compétences : niveau situé entre bac+2 et bac+4

Le certificat de spécialisation : niveau supérieur à bac+4

En règle générale, un certificat se prépare en 1 ou 2 ans.

La formation peut être suivie tout en ayant une activité professionnelle.

L'obtention du certificat est soumise à des **exigences** :

Obtenir une moyenne de 10 aux UEs sans note inférieure à 8

Obtenir de l'ensemble des Ues dans un **déla**i de **4 ans**

Et rédiger un **mini-mémoire**

Le diplôme

Le Diplôme est composé d'unités d'enseignement.

Le Cnam propose des titres de niveau III, II et I ainsi que des licences, masters et doctorat.

En règle générale, un diplôme se prépare au minimum sur 2 ans.

La formation peut être suivie tout en ayant une activité professionnelle.

L'obtention du diplôme est soumise à des **exigences** :

Pré-requis : diplôme d'entrée + UE en fonction du diplôme acquis

Obtenir une note supérieure ou égale à 10 à l'ensemble des UE composant le diplôme

(Dans certaines conditions, des dispenses d'UE peuvent être accordées)

Avoir une expérience professionnelle

Une individualisation des parcours est possible grâce à la VAP (dispense de pré-requis) et la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Les dossiers administratifs

Il existe divers dossiers administratifs :

Dossier d'inscription

Demande de diplôme- Demande de certificat

Demande d'examen anticipé de l'expérience professionnelle

Demande de VES (dispenses)

Demande de VAE et/ou de dispenses

Les dossiers sont à retirer au secrétariat de votre Cnam